



REGATE INTERLIGUE HANDIVOILE MINIJ
14-15 Mai 2022 - Etang de St Quentin en Yvelines
Club Voile Saint Quentin - Grade 4

AVENANT N°2 A L'AVIS DE COURSE

Un préambule est ajouté à l'avis de course :

Suite à l'agression de l'Ukraine, la FFVoile a décidé le 2 mars 2022 de ne pas autoriser la participation de concurrents Russes et Biélorusses aux compétitions sur l'ensemble du territoire Français.

Le texte qui suit constitue le début du paragraphe « Admissibilité », les autres éléments ne sont pas modifiés :

Conformément à la RCV76.1, les organisateurs refuseront ou annuleront l'inscription de tous concurrents de nationalité ou arborant la nationalité Russes ou Biélorusses et la participation de bateaux dont le propriétaire ou le gestionnaire est un individu ou une entité Russe ou Biélorusse.

Affiché le à h mn

La Présidente du Comité de Course

Paule Marie Poulouin

Le Président du Jury

Bernard Nouailhas



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRE
FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72